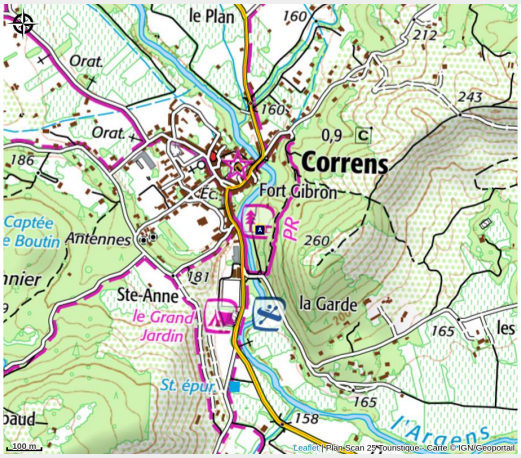
La Roquette

CA PROVENCE VERTE





Grimpez sur un des sites les plus célébre du Var au coeur du parc de la Roquette.

Infos pratiques

Pratique : Escalade

Échelle de cotation :

Débutant : 3 - 5C

Thèmes : Faune, Flore

Description

Classé site Sportif avec secteur découverte en 2025

Niveau : de 3b à 5b (conseillé : 4c/5a)

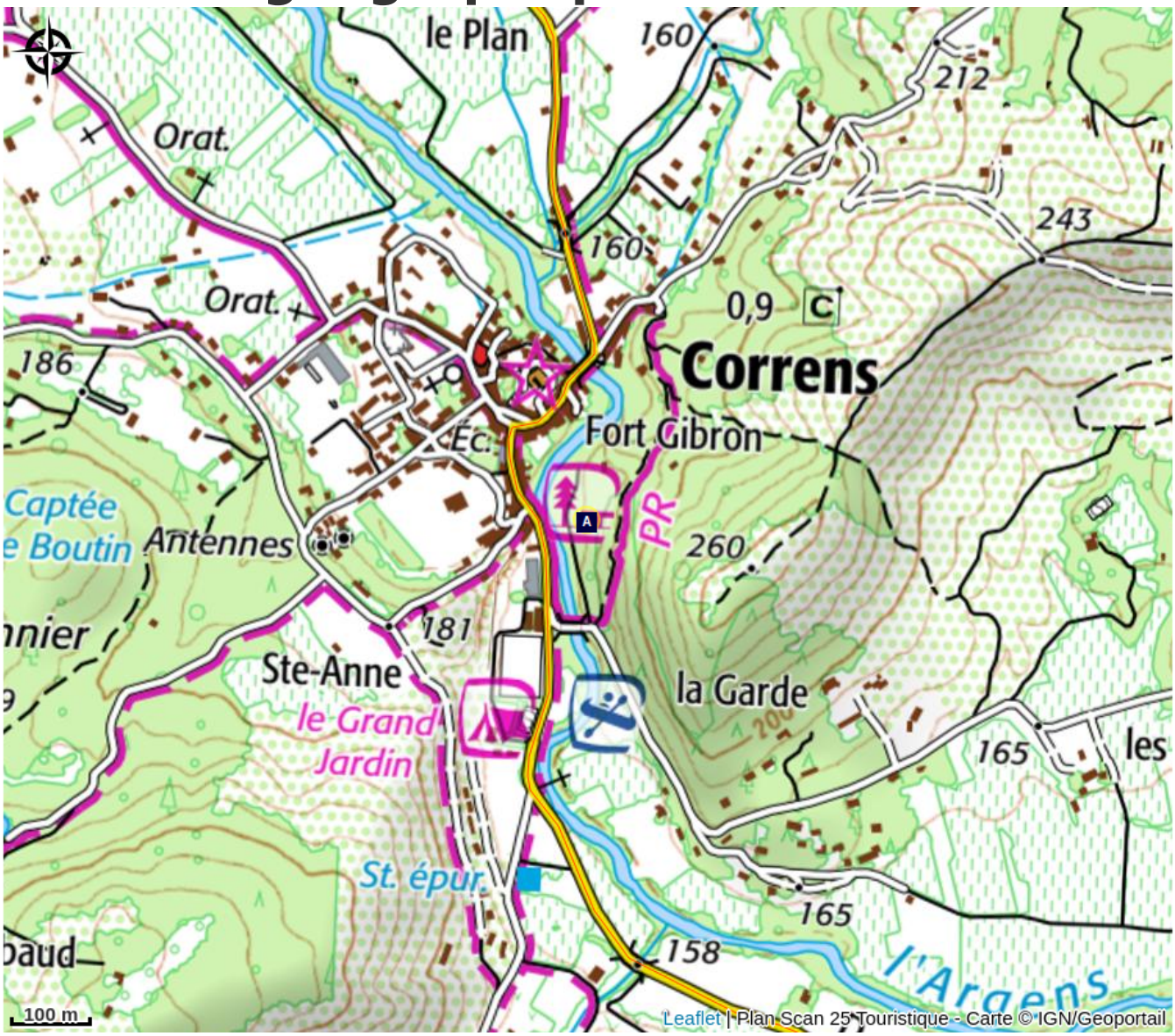
Ce petit secteur, au bord de l'Argens et à proximité du village de Correns, est idéal pour l'initiation à la pratique de l'escalade.
La falaise est un calcaire riche en carbonate de magnésium, très alvéolé et adhérent .

Ce secteur est équipé de 8 longueurs où les voies font une dizaine de mètres. Bien que raide, le rocher comporte des voies faciles bien fournies en prises. L'accès est très aisé à l'entrée du village en venant du sud, en passant un petit pont sur la droite.

Le site de Vallon Sourn à proximité du parc de la Roquette, regroupe 6 espaces naturels sensibles et s'étale sur 230 hectares quasiment à égalité sur les communes de Châteauvert et Correns. Constitué de plateaux, gorges et prairies, il est recherché par les amateurs d'escalade. L'été, il est aussi très apprécié pour la fraîcheur dégagée par le fleuve Argens. Ce vallon que les anciens ont qualifié de «sombre», sourniero en provençal, abrite une faune et une flore des plus remarquables. Selon les saisons, on peut y découvrir de nombreuses espèces comme les orchidées avec l'orchis pourpre, la sabline du Verdon, la lavatère maritime… Paradis des oiseaux, il n'est pas rare d'apercevoir le vol d'un martinet à ventre blanc ou un choucas des Tours. Grand duc, grand corbeau et ciarcète Jean-Le-Blanc sont aussi bien présents. Les prairies sont très fréquentées par les insectes et notamment les papillons, dont certains sont protégés comme la diane et le damier de la succise. Depuis le mas de Bagarèdes, un cheminement guide les visiteurs jusqu'au cœur du site sur lequel des sentiers en platelages bois permettent aussi aux personnes à mobilité réduite de s'approcher au plus près de la rive.

La vallée de l'Argens est un espace naturel sensible protégé par le dispositif européen « Natura 2000 » qui vise à préserver la diversité biologique et à valoriser le patrimoine naturel. C'est un territoire partagé par de nombreux autres usagers (baigneurs, promeneurs, pêcheurs, kayakistes) qui nécessite un équilibre subtil entre les activités de plein air et la préservation du milieu. Il est demandé aux usagers de respecter les principes habituels de discrétion et de propreté.

Situation géographique



Faune remarquable (A)

Flore remarquable (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Les recommandations

Classé site Sportif avec secteur découverte en 2025

Niveau : de 3b à 5b (conseillé : 4c/5a)

Coordonnées GPS du site d’escalade :
43.485718218540015, 6.081668988930285

Équipements nécessaires : Equipement habituel du grimpeur (baudrier, dégaines, casque). Une corde de 25 mètres est suffisante pour ce secteur.

Le topoguide est en vente auprès du Comité Territorial du Var FFME, référent de la discipline : https://www.ctffme83.com

Vous pourrez également l’acheter auprès de l’office du tourisme Provence Verte & Verdon https://www.la-provence-verte.net

L’accès aux massifs est réglementé. De plus, en période estivale (mi-juin à fin septembre), vous trouverez une information quotidienne et par secteur sur le site de la préfecture, concernant les risques incendies
www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83

La veille de votre activité, pensez à consulter la météo locale.

Merci de respecter les restrictions ponctuelles éventuelles signalées par balisage au pied des secteurs.

La nature ne s’enrichit pas de nos déchets : merci de les emporter avec vous.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

Merci de signaler tout dysfonctionnement.

Lieux de renseignement

Comité Territorial du Var - FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade)
133, Boulevard Général Brosset, 83200 TOULON

ct.ffme83@gmail.com
Tel : 04 28 70 13 15
https://www.cdos83.fr/annuaire/montagne-escalade-comite-departemental-var/

Sur votre route...



Faune remarquable (A)

Présence d'une soixantaine d'espèces de papillons



Flore remarquable (B)

Présence de végétation de bord des cours d’eau (frênes, ormes, saules, ...)